

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 FEVRIER 2019**

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : E. HUOT-MARCHAND

Etaient présents : B. JACQUEMARD, M. BOULAY, E. HUOT-MARCHAND, B. LLORET, A. MAZINGUE-DESAILLY, A. PINCHEMAILLE, J. VILLALON, E. WERFELI.

Absents excusés :

B. VIOLETTE pouvoir à E. HUOT-MARCHAND
R. PESCHEUX pouvoir à B. JACQUEMARD
E. GUYOT pouvoir à E. WERFELI
M. GIRARD, P. BOULET, MIGNON, C. MONIS-ARRAIOL

Le compte rendu du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

La séance est ouverte à 10 H 05.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DECIDE d'adhérer à la convention constitutive du groupement de commandes pour la restauration collective.

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 H 40.

En Mairie, le 20 février 2019
Le Maire,
Bernard JACQUEMARD

